

## Registre des délibérations - Délibération n° 16 : 03/10/2017

### CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE DE PÔLE « ÉVALUATION ET PROSPECTIVE »

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le trois octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Cyril Juglaret
- **Représentant du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Bruno Genzana
- **Représentants des Communes :**
  - Commune d'Arles : Alain Dervieux, Nicolas Koukas
  - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
  - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
  - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
  - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
  - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
  - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
  - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Gilles Ayme
  - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn

► **Avaient donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret  
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana  
 Commune d'Arles : Bernard Bacchi à Alain Dervieux  
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard, Marc Minoretti à Jean-Paul Gay  
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taïeb à Henri Rivas  
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan à Gilles Ayme

► **Étaient absents-excusés :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari  
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud  
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel  
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence  
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
 Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,  
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue  
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue  
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

| Nombre de membres |                         |         |
|-------------------|-------------------------|---------|
| En exercice       | Présents et représentés | Votants |
| 30                | 24                      | 24      |

| Nombre de voix |         |
|----------------|---------|
| En exercice    | Votants |
| 78             | 58      |

|   |
|---|
| Date de convocation<br>03/07/2017<br>RC - 370 |
|---|

Délibération n° 16 : 03/10/2017

**CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE DE PÔLE « ÉVALUATION ET PROSPECTIVE »**

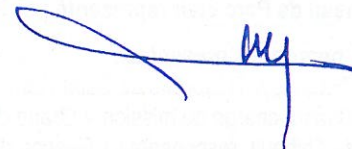
Le pôle « Évaluation et prospective » a été créé par délibération n° 04 du 16/06/2008 suite à une étude organisationnelle réalisée par le cabinet AFL Consultants. Le poste de Responsable de ce pôle a été confié à Mme Régine GAL au vu de ses compétences et de la fonction de Chef de projet « Observatoire, évaluation et actions internationales » qu'elle occupait depuis 2008. Mme Régine GAL nous ayant fait part de sa volonté d'obtenir une mutation interne, il est nécessaire de procéder à son remplacement pour assurer la poursuite des missions qu'elle assume, dont notamment le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte (rapports annuels d'activité) et le suivi de l'évolution des enjeux du territoire (occupation du sol...).

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un poste de Responsable du pôle « Évaluation et prospective » correspondant au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux de la Fonction publique territoriale, puisque Mme Régine GAL occupait jusqu'alors cette fonction en qualité d'agent contractuel de droit privé maintenu par la délibération du 4 décembre 2004.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Valider le principe de création d'un poste de chef de pôle « Évaluation et prospective » ;
- Valider l'ouverture d'un poste dans le cadre d'emploi des ingénieurs ;
- Autoriser le Président à engager les démarches pour rechercher les financements nécessaires à son fonctionnement ou toute autre modalité qui permette de rendre opérationnelle cette mission au sein du Parc de Camargue.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,  
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le **12 OCT. 2017**  
Et de l'affichage effectué le **13 OCT. 2017**

